



**Le CERCLE D'ESCRIME ROCHELAIS**  
vous invite au  
**15<sup>ème</sup> Challenge des Mousquetaires**  
**Les 13 et 14 janvier 2018**

Lots de valeur dans chaque catégorie pour les huit premiers



# REGLEMENT DU 15<sup>EME</sup> TOURNOI DES MOUSQUETAIRES

## Compétition individuelle fleuret et épée

**Les samedi 13 et dimanche 14 janvier 2018**  
**Gymnase Gino Falorni,**  
**Rue de Roux, quartier des Minimes, 17 000 La Rochelle**

### DEROULEMENT DES EPREUVES :

Samedi 13 janvier	
<b>M11 garçons et filles</b> <b>Fleuret</b>	Appel : 11h30 Scratch : 12h00 Début : 12h30
<b>M9 garçons et filles</b> <b>Fleuret</b>	Appel : 13h30 Scratch : 14h00 Début : 14h30
Dimanche 14 janvier	
<b>M13 garçons et filles</b> <b>Fleuret</b>	Appel : 8h30 Scratch : 9h Début : 9h30
<b>M13 garçons et filles</b> <b>Epée</b>	Appel : 10h30 Scratch : 11h Début : 11h30

### REGLEMENT ET FORMULE DES EPREUVES

Le règlement et les formules se feront selon le cahier des charges de la Fédération Française d'Escrime ; le directoire technique sera constitué sur place et se réserve le droit de modifier la formule en cas de nécessité.

### INSCRIPTIONS ET LICENCES

La compétition est ouverte à tous les tireurs en possession de licences dûment validées. Les inscriptions se font sur le site de la FFE : <http://www.escrime.ffe.fr/competitions/engagement-en-ligne.html>

**Date limite : mercredi 10 janvier 2018, 23h59. Aucun engagement ne sera pris sur place.**

### ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés à 8€. Un cadeau de bienvenue sera offert à chaque participant.

### NORMES ET TENUES

Les tenues et le matériel devront répondre aux normes fixées par la FFE, à savoir tenue 350N et port de la sous cuirasse 350N pour les catégories M9, M11 et M13. Chaque tireur s'arme et s'équipe sous sa responsabilité.

## ARBITRAGE :

Chaque club qui engagera 4 tireurs sur l'ensemble de la compétition devra fournir un arbitre, deux arbitres à partir de 8 tireurs.

Nous demandons aux Maîtres d'armes de veiller à ne présenter que le nombre d'arbitres correspondant aux tireurs PRESENTS (et non pas uniquement inscrits) à la compétition afin d'éviter des déplacements et mobilisations d'arbitres inutiles. Les arbitres devront être disponibles durant toute la durée de la compétition. Ils seront indemnisés sur la base en vigueur de la Ligue.

## COUVERTURE MEDICALE DE LA COMPETITION

Un médecin assurera la couverture médicale durant toute la durée de la compétition.

## RESTAURATION

Une buvette sera à disposition durant l'ensemble de la compétition, avec boissons chaudes et froides, sandwiches, etc...

## STAND DE MATERIEL

La Société PRIEUR, partenaire des Mousquetaires, sera présente sur le lieu de la compétition durant tout le week-end.

# Trophée des Mousquetaires

Le trophée des Mousquetaires sera remis au club dont les tireurs auront obtenu les meilleurs résultats lors du tournoi. Il sera remis en jeu chaque année et ne fera l'objet d'une attribution définitive que lors de la 3<sup>ème</sup> victoire du même club.

Chacune des 8 compétitions fera l'objet d'une attribution des points trophée suivant le barème suivant :

- 1ère place : 12 points
- 2ème place : 10 points
- 3ème place : 8 points
- 5ème place : 4 points
- 6ème place : 3 points
- 7ème place : 2 points
- 8ème place : 1 point

Seul le meilleur résultat d'un club donné sera pris en compte. Les autres points gagnés ne seront pas attribués.

## Accueil et hébergement à La Rochelle

Plusieurs hôtels sont disponibles dans le quartier des Minimes et disposent de possibilité de parking à la journée, ils sont situés à 5 mn en voiture de la gare SNCF.

**OFFICE DU TOURISME** : 05 46 41 14 68 / Site web : [www.larochelle-tourisme.com](http://www.larochelle-tourisme.com)

## Renseignements

Pour tous renseignements complémentaires :

- Cercle d'Escrime Rochelais : [secretariat.cer@gmail.com](mailto:secretariat.cer@gmail.com)